



CLUB DE PLONGÉE DU 5^{ème}

ASSOCIATION LOI 1901 N°54029P, AGREEE JEUNESSE ET SPORT N°755837
AFFILIÉE A LA FÉDÉRATION FRANCAISE D'ÉTUDES ET DE SPORTS SOUS-MARINS N°07 75 0335
AFFILIÉE A L'OFFICE MUNICIPAL DES SPORTS DU 5^{ème} ARRONDISSEMENT
SIEGE SOCIAL : MAISON DES ASSOCIATIONS, 4 RUE DES ARENES, BOITE N°33, 75005 PARIS
PISCINE JEAN TARIS - 16 RUE THOUIN - PARIS 5^{ème}
DIRECTEUR TECHNIQUE HONORAIRE - PHILIPPE MOLLE - BEES 3^{ème} degré

DOSSIER D'INSCRIPTION AU CLUB DE PLONGÉE DU 5^{ème} Saison 2019 - 2020

POT DE RENTREE <i>informations et inscriptions</i>	Jeudi 12 septembre 2019	19h30	Maison des Associations 4 rue des Arènes 75005 PARIS
1^{ère} séance de piscine (Jean Taris)	Nouvel adhérent : 18 Sept 2019 Ancien adhérent : 4 sept 2019	19h30	Piscine Jean Taris 16 rue Thouin 75005 Paris
1^{ère} séance de piscine (Saint-Mandé)	Samedi 2 novembre 2019 A confirmer	18h00	Piscine Roger Vergne 31 rue du Cdt Mouchotte 94160 Saint-Mandé
1^{ère} séance de fosse	09 et 16 septembre 2019 A confirmer	21h00	Fosse d'Antony 104 rue Adolphe Pajeaud 92160

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Pour vous inscrire au club, vous devrez, après avoir créé un compte sur le site internet du club (www.clubdeplongeedu5.org), remettre au secrétariat :

- le **dossier d'inscription complété et signé**, soit au format électronique, en cliquant sur « inscription » après vous être connecté à votre compte sur le site internet du club et en suivant les étapes, soit en imprimant ce document, **avec les documents suivants**, soit scannés et téléchargés en « pièces jointes » dans le dossier d'inscription en ligne, soit en version papier :

- un **certificat médical datant de moins de 3 mois** établi de préférence sur le formulaire joint (page 8) :
 - pour la **plongée sous-marine** : le certificat médical est valable 1 an et peut émaner d'un médecin généraliste même s'il est conseillé de le faire établir par un médecin fédéral, un médecin spécialisé en médecine subaquatique ou hyperbare ou un médecin du sport. **Ce certificat vous sera demandé pour pouvoir plonger et il est indispensable de garder un original de ce document pour vous permettre de plonger hors du club.**
 - pour le **hockey subaquatique (y compris les compétitions)** : le certificat médical est valable 3 ans et peut émaner d'un médecin généraliste même s'il est conseillé de le faire établir par un médecin fédéral, un médecin spécialisé en médecine subaquatique ou hyperbare ou un médecin du sport. Si votre certificat médical a été fait en 2017, vous devez remplir un questionnaire médical tel qu'annexé au présent dossier (page 9). Pour pouvoir participer aux compétitions, le certificat médical doit **impérativement** mentionner « **l'absence de contre-indication au hockey subaquatique en compétition** ».

Une liste des médecins spécialisés est disponible à l'adresse : <http://www.ffessm-cif.fr/acccmedecins.html>

- **Pour la plongée sous-marine** : une **copie de vos diplômes** de plongée et de secourisme
- **Pour les compétitions de hockey subaquatique** : une copie de votre **pièce d'identité** (exigée par les organisateurs des compétitions) ;
- **Pour les mineurs** : une autorisation parentale (nous demander le modèle type) ;
- **le règlement** de votre cotisation (soit par virement sur le compte bancaire dont le RIB est fourni en fin de procédure d'inscription sur le site internet du club, soit par chèque établi à l'ordre du « Club de Plongée du 5^{ème} », soit, à défaut, en espèces), à l'un des tarifs mentionnés en pages 5 à 7 du présent document.

Ce dossier complet (avec les pièces jointes) doit être soumis en ligne ou remis en papier au secrétariat de préférence avant la première séance **soit le mercredi 5 septembre 2018**, ou adressé à :

CLUB DE PLONGEE DU Ve

Maison des associations - Boite n°33 - 4 rue des Arènes - 75005 PARIS

La fourniture d'un certificat médical en cours de validité sera exigée
pour toute entrée à la piscine et ce dès la première séance.

La remise du dossier complet, règlement inclus, sera exigée au bout de 3 séances
ou fin Septembre au tard pour l'accès aux activités du club.

CADRE RÉSERVÉ AU SECRÉTARIAT

☐ Photo ☐ Autorisation	☐ Certificat médical	☐ Généraliste ☐ Sport ☐ FFESSM ☐ Hockey Délivré le :	LICENCE N° _____ DATE .. /.. /20.. ASSURANCE : SANS PISCINE L1 L2 L3 BASE / TOP
☐ Règlement :	☐ Chèque ☐ Espèces ☐ Virement	☐ Total :	

FICHE D'INSCRIPTION

ACTIVITÉ: HOCKEY ☐ ENCADRANT ☐ PLONGÉE – HOCKEY ☐	PHOTO
--	-------

Civilité :	Nom :	Prénom :	Étage :
Adresse	Bâtiment :	Hall :	
Code Postal :		Ville :	
Courriel :			
☐ Je ne souhaite recevoir que les informations indispensables sur cette adresse mail (fermeture de la piscine par exemple) et non les informations annexes (festivités du club)			
Téléphone	Domicile :	Professionnel :	Mobile :
Profession :			
Date de naissance :		N° Départ :	Ville :

Allergies médicamenteuses connues :	Lesquelles :
Groupe sanguin :	

PERSONNE À PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT

Civilité :	Nom :	Prénom :	Étage :
Adresse	Bâtiment :	Hall :	
Code Postal :		Ville :	
Téléphone :	Domicile :	Professionnel :	Mobile :

Le caractère associatif du Club de Plongée du V^{ème} se concrétise par la participation de chacun de ses membres à son fonctionnement. Aussi, vous pourrez éventuellement être sollicité.

Je soussigné(e), déclare adhérer au club de plongée du V^{ème} après avoir pris connaissance de ses statuts et de son règlement intérieur (cf. <http://www.clubdeplongeedu5.org/>)

SIGNATURE : _____

VOTRE PROFIL AQUATIQUE ET VOS PROJETS POUR LA SAISON

Renseignez les différentes rubriques qui vous concernent et fournissez une copie de votre diplôme sauf si celui-ci a déjà été fourni au club lors d'une saison précédente.

VOS PLONGEES EN 2018 / 2019	
Avez-vous plongé cette saison ?	
Nombre de plongées cette saison ?	

VOS PROJETS POUR LA SAISON 2018/2019		
Participation aux séances de Plongée		
Participation aux séances de Hockey		
Participation aux sorties Plongée		
Participation aux sorties Nages en eaux vives		
Participation aux compétitions hockey		
Préparation d'un niveau supérieur		Si oui lequel :

VOS DIPLOMES				
NIVEAUX		DATES, LIEU, NUMERO *	QUALIFICATIONS	DATES, LIEU
E4	BEES2		BIOLOGIE	
	MF2		HYDROSPEED	
E3	BEES 1		NITROX	SIMPLE
	MF1			CONFIRME
E2	GP - N4 + Initiateur		PHOTO SOUS-MARINE	
E1	N2 ou N3 + Initiateur		TIV	
Plongée	GP - N4		TRIMIX	
	N3		VETEMENT SEC	
	N2			
	N1			
Hockey	EF2			
Hockey	EF1			
SECOURISME	AFPS / PSC1			
	RIFAP			
	RIFAA			

TARIFS PLONGÉE – HOCKEY SAISON 2019 - 2020

La cotisation inclut toutes les séances du mercredi soir et du jeudi soir à la piscine Jean Taris, celles du samedi soir à la piscine de St Mandé (de novembre à avril) ainsi que les séances de fosse à Antony, et vous permet d'accéder à des tarifs préférentiels sur les sorties que nous organisons.

Les tarifs ci-dessous sont valables pour l'ensemble des adhérents en dehors des encadrants, des membres du comité directeur et des étudiants de moins de 26 ans le jour de l'inscription (cf. page 7).

TARIFS	COTISATION CLUB	+ DROIT ENTREE*	+ LICENCE FFESSM	+ ASSURANCE COMPLEMENTAIRE**		
				Loisir 1 BASE / TOP	Loisir 2 BASE / TOP	Loisir 3 BASE / TOP
2018/2020	270,00€	50,00€	40,34€	20€ / 39€	25€ / 50€	42€ / 83€

**Le droit d'entrée est payé uniquement la 1ère année d'inscription au Club de Plongée du V^{ème}.*

*** Pour les différences entre les assurances complémentaires BASE et TOP, cf. le tableau des garanties (page 9).*

Par ailleurs vous pouvez être couvert pour la plongée par une autre assurance – si tel est le cas, vous pouvez prendre une cotisation sans assurance mais alors merci de nous fournir une attestation de votre assurance.

Les totaux sont calculés ci-dessous suivants votre statut (nouvel adhérent ou non) et votre choix d'assurance :

Nouvel adhérent	CATÉGORIES	TOTAL	CHOIX
	SANS ASSURANCE	360,34€	
	ASSURANCE LOISIR 1	BASE : 380,34€	
		TOP : 399,34€	
	ASSURANCE LOISIR 2	BASE : 385,34€	
		TOP : 410,34€	
	ASSURANCE LOISIR 3	BASE : 402,34€	
TOP : 443,34€			
Ce tarif comprend : le droit d'entrée, la licence fédérale, l'assurance selon le choix, la cotisation annuelle au club			
Ancien adhérent	CATÉGORIES	TOTAL	CHOIX
	SANS ASSURANCE	310,34 €	
	ASSURANCE LOISIR 1	BASE : 330,34 €	
		TOP : 349,34 €	
	ASSURANCE LOISIR 2	BASE : 335,34 €	
		TOP : 360,34 €	
	ASSURANCE LOISIR 3	BASE : 352,34 €	
TOP : 393,34 €			
Ce tarif comprend : la licence fédérale, l'assurance selon le choix, la cotisation annuelle au club			

TARIFS HOCKEY SAISON 2019 - 2020

La cotisation inclut toutes les séances du mercredi soir et du jeudi soir à la piscine Jean Taris, celles du samedi soir à la piscine de St Mandé (de novembre à avril) et vous permet d'accéder à des tarifs préférentiels pour certains achats de petit matériel et sur certaines sorties que nous organisons.

Les tarifs ci-dessous sont valables pour l'ensemble des adhérents en dehors des encadrants, des membres du comité directeur et des étudiants de moins de 26 ans le jour de l'inscription (cf. page 7).

TARIFS	COTISATION CLUB	+ DROIT ENTREE*	+ LICENCE FFEISSM	+ ASSURANCE COMPLEMENTAIRE**			
				Piscine	Loisir 1 BASE / TOP	Loisir 2 BASE / TOP	Loisir 3 BASE / TOP
2019/2020	171,00€	50,00€	40,34€	11€	20€ / 39€	25€ / 50€	42€ / 83€

**Le droit d'entrée est payé uniquement la 1ère année d'inscription au Club de Plongée du V^{ème}.*

*** Pour les différences entre les assurances complémentaires BASE et TOP, cf. le tableau des garanties (page 9).*

Par ailleurs vous pouvez être couvert pour la plongée par une autre assurance – si tel est le cas, vous pouvez prendre une cotisation sans assurance mais alors merci de nous fournir une attestation de votre assurance.

Les totaux sont calculés ci-dessous suivants votre statut (nouvel adhérent ou non) et votre choix d'assurance :

Nouvel adhérent	CATÉGORIES	TOTAL	CHOIX
	SANS ASSURANCE	261,34 €	
	ASSURANCE PISCINE	272,34 €	
	ASSURANCE LOISIR 1	BASE : 281,34 €	
		TOP : 300,34 €	
	ASSURANCE LOISIR 2	BASE : 286,34 €	
		TOP : 311,34 €	
	ASSURANCE LOISIR 3	BASE : 303,34 €	
TOP : 344,34 €			
Ce tarif comprend : le droit d'entrée, la licence fédérale, l'assurance selon le choix, la cotisation annuelle au club			
Ancien adhérent	CATÉGORIES	TOTAL	CHOIX
	SANS ASSURANCE	211,34 €	
	ASSURANCE PISCINE	222,34 €	
	ASSURANCE LOISIR 1	BASE : 231,34 €	
		TOP : 250,34 €	
	ASSURANCE LOISIR 2	BASE : 236,34 €	
		TOP : 261,34 €	
	ASSURANCE LOISIR 3	BASE : 253,34 €	
TOP : 294,34 €			
Ce tarif comprend : la licence fédérale, l'assurance selon le choix, la cotisation annuelle au club			

TARIFS ENCADRANTS SAISON 2019 - 2020

La cotisation inclut toutes les séances du mercredi soir et du jeudi soir à la piscine Jean Taris, celles du samedi soir à la piscine de St Mandé (de novembre à avril), ainsi que les séances de fosse à Antony, et vous permet d'accéder à des tarifs préférentiels sur les sorties que nous organisons.

TARIFS	COTISATION CLUB		+ DROIT ENTREE*	+ LICENCE FFESSM	+ ASSURANCE COMPLEMENTAIRE**			
	MF1/MF2 BEES1/BEES2/EF1/EF2/CD	E1/E2			Piscine	Loisir 1 BASE / TOP	Loisir 2 BASE / TOP	Loisir 3 BASE / TOP
2018/2019	13,50€	54€	50,00€	40,34€	11€	20€ / 39€	25€ / 50€	42€ / 83€

**Le droit d'entrée est payé uniquement la 1ère année d'inscription au Club de Plongée du Vème.*

*** Pour les différences entre les assurances complémentaires BASE et TOP, cf. le tableau des garanties (page 9).*

Par ailleurs vous pouvez être couvert pour la plongée par une autre assurance – si tel est le cas, vous pouvez prendre une cotisation sans assurance mais alors merci de nous fournir une attestation de votre assurance.

Les totaux sont calculés ci-dessous suivants votre statut (nouvel adhérent ou non) et votre choix d'assurance :

Nouvel adhérent encadrant MF1/MF2/BEES1/BEES2/ EF1/EF2	CATÉGORIES	TOTAL	CHOIX
	SANS ASSURANCE	103,84 €	
	ASSURANCE PISCINE	114,84 €	
	ASSURANCE LOISIR 1	BASE : 123,34 €	
		TOP : 142,84 €	
	ASSURANCE LOISIR 2	BASE : 128,84 €	
		TOP : 153,84 €	
	ASSURANCE LOISIR 3	BASE : 145,84 €	
TOP : 186,84 €			
Ce tarif comprend : le droit d'entrée, la licence fédérale, l'assurance selon le choix, la cotisation annuelle au club			
Ancien adhérent encadrant MF1/MF2/BEES1/BEES2/EF1/EF2 Membres du comité directeur	CATÉGORIES	TOTAL	CHOIX
	SANS ASSURANCE	53,84 €	
	ASSURANCE PISCINE	64,84 €	
	ASSURANCE LOISIR 1	BASE : 73,84 €	
		TOP : 92,84 €	
	ASSURANCE LOISIR 2	BASE : 78,84 €	
		TOP : 103,84 €	
	ASSURANCE LOISIR 3	BASE : 95,84 €	
TOP : 136,84 €			
Ce tarif comprend : la licence fédérale, l'assurance selon le choix, la cotisation annuelle au club			

Nouvel adhérent E1 / E2	CATÉGORIES	TOTAL	CHOIX
	SANS ASSURANCE	144,34 €	
	ASSURANCE LOISIR 1	BASE : 164,34 €	
		TOP : 183,34 €	
	ASSURANCE LOISIR 2	BASE : 169,34 €	
		TOP : 194,34 €	
	ASSURANCE LOISIR 3	BASE : 186,34 €	
BASE : 227,34 €			
Ce tarif comprend : le droit d'entrée* la licence fédérale, l'assurance selon le choix, la cotisation annuelle au club			
Ancien adhérent E1 /E2	CATÉGORIES	TOTAL	CHOIX
	SANS ASSURANCE	94,34 €	
	ASSURANCE LOISIR 1	BASE : 114,34 €	
		TOP : 133,34 €	
	ASSURANCE LOISIR 2	BASE : 119,34 €	
		TOP : 144,34 €	
	ASSURANCE LOISIR 3	BASE : 136,34 €	
BASE : 177,34 €			
Ce tarif comprend : la licence fédérale, l'assurance selon le choix, la cotisation annuelle au club			

TARIF SPECIAL ÉTUDIANTS < 26 ANS

Les étudiants de moins de 26 ans au 1^{er} janvier de l'année de l'inscription bénéficient d'un tarif spécifique de **160 euros tout compris** (droit d'entrée, cotisation, licence fédérale) assurance non obligatoire en option, sous réserve de la présentation d'un justificatif. Ce tarif est le même quelle que soit l'activité pratiquée.

TARIF SPECIAL ENFANTS DES MEMBRES DE < 16 ANS

Les enfants de membres préinscrits au club, de moins de 16 ans au 1^{er} janvier de l'année de l'inscription bénéficient d'un tarif spécifique de **100 euros tout compris** (droit d'entrée, cotisation, licence fédérale) assurance non obligatoire en option, sous réserve de remplir un dossier d'inscription et que le nombre maximal de places disponibles ne soit pas atteint.

Certificat médical d'Absence de Contre-Indication à la pratique des activités subaquatiques

Je soussigné(e) Docteur,

Exerçant à,

médecin

☐ généraliste

☐ du sport

☐ fédéral n° :

☐ diplômé de médecine subaquatique

☐ autre :

Certifie avoir examiné ce jour :

NOM :

Né(e) le :

Prénom :

et ne pas avoir constaté, sous réserve de l'exactitude de ses déclarations, de contre-indication cliniquement décelable à la pratique :

☐ **de l'ensemble des activités subaquatiques EN LOISIR**

Ou bien seulement (cocher) :

☐ DES ACTIVITÉS DE PLONGÉE EN SCAPHANDRE AUTONOME

☐ DES ACTIVITÉS EN APNÉE

☐ DES ACTIVITÉS DE NAGE AVEC ACCESSOIRES

de la ou des activité(s) suivante(s) EN COMPÉTITION (spécifier en toute lettre) :

avec un certificat nécessitant un médecin fédéral, du sport ou qualifié (cocher) :

☐ TRIMIX Hypoxique

☐ APNÉE en PROFONDEUR > 6 mètres en compétition

☐ Pratique HANDISUB

☐ Reprise de l'activité après accident de plongée

NOMBRE DE ☐ **COCHÉE(S)** (obligatoire) :

Remarque(s) et restriction(s) éventuelle(s) (en particulier pour l'encadrement en plongée subaquatique...) :

Un certificat est exigible toutes les 3 saisons (si renouvellement sans discontinuité de la licence) pour les disciplines : Nage avec Palmes, Nage en Eau Vive, Tir sur Cible, Hockey Subaquatique, Apnée jusqu'à 6 mètres. Pratique de l'activité jusqu'à expiration de la licence. **Un certificat est exigible tous les ans** pour la pratique de la Plongée Subaquatique (Plongée en Scaphandre en tous lieux et en Apnée au-delà de 6 mètres).

Sauf en cas de modification de l'état de santé ou d'accident de plongée, qui suspend la validité de ce certificat.

Il est remis en main propre à l'intéressé ou son représentant légal.

Pour consulter la liste des contre-indications à la pratique des activités subaquatiques fédérales et les préconisations de la FFESSM relatives à l'examen médical, disponibles sur le site de la Commission Médicale et de Prévention Nationale : <http://medical.ffessm.fr>

Fait à :

Signature et cachet :

date :



Renouvellement de licence d'une fédération sportive

Questionnaire de santé « **QS – SPORT** »

Ce questionnaire de santé permet de savoir si vous devez fournir un certificat médical pour renouveler votre licence sportive.

Répondez aux questions suivantes par OUI ou par NON*	OUI	NON
Durant les 12 derniers mois		
1) Un membre de votre famille est-il décédé subitement d'une cause cardiaque ou inexpliquée ?	☐	☐
2) Avez-vous ressenti une douleur dans la poitrine, des palpitations, un essoufflement inhabituel ou un malaise ?	☐	☐
3) Avez-vous eu un épisode de respiration sifflante (asthme) ?	☐	☐
4) Avez-vous eu une perte de connaissance ?	☐	☐
5) Si vous avez arrêté le sport pendant 30 jours ou plus pour des raisons de santé, avez-vous repris sans l'accord d'un médecin ?	☐	☐
6) Avez-vous débuté un traitement médical de longue durée (hors contraception et désensibilisation aux allergies) ?	☐	☐
A ce jour		
7) Ressentez-vous une douleur, un manque de force ou une raideur suite à un problème osseux, articulaire ou musculaire (fracture, entorse, luxation, déchirure, tendinite, etc...) survenu durant les 12 derniers mois ?	☐	☐
8) Votre pratique sportive est-elle interrompue pour des raisons de santé ?	☐	☐
9) Pensez-vous avoir besoin d'un avis médical pour poursuivre votre pratique sportive ?	☐	☐
<i>*NB : Les réponses formulées relèvent de la seule responsabilité du licencié.</i>		

Si vous avez répondu NON à toutes les questions :

Pas de certificat médical à fournir. Simplement attestez, selon les modalités prévues par la fédération, avoir répondu NON à toutes les questions lors de la demande de renouvellement de la licence.

Si vous avez répondu OUI à une ou plusieurs questions :

Certificat médical à fournir. Consultez un médecin et présentez-lui ce questionnaire renseigné.

CREDIT AGRICOLE
DE PARIS ET D'ILE-DE-FRANCE

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - IBAN

	Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
RIB FRANCE	18206	00469	65036724409	18
IBAN ETRANGER	FR76 1820 6004 6965 0367 2440 918			BIC AGRIFRPP882

Domiciliation	Nom et adresse du titulaire
PARIS BATIGNOLLES(00469)	ASSOC. CLUB DE PLONGEE DU VEME
Tél : 0153424101	MAISONS DES ASSOCIATIONS DU 5ÈME 4 RUE DES ARENES 75005 PARIS